

OFFRE DE BILAN DE COMPETENCES

DUREE :

Variable en fonction du besoin et d'un maximum de 24h

POUR QUI ?

Tout public

MODALITE DU BILAN :

En présentiel et/ou en distanciel en fonction des besoins

MODALITES D'EVALUATION :

Définis lors de la phase préliminaire

PRIX DU BILAN DE COMPETENCES :

3000 €

ACCESSIBILITE AUX PSH :

Pour les personnes porteuses de handicap, n'hésitez à nous contacter pour échanger ensemble

LIEU DE LA FORMATION* :

38 Boulevard Carnot 59000 LILLE

(*) Permet la confidentialité des échanges

CONTACT :

sophielecotr@gmail.com
0678337265

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3087>

Coach professionnel : LECOUTRE SOPHIE

Mes engagements : Respect du principe de neutralité, de la confidentialité et du consentement du bénéficiaire

OBJECTIFS GENERAUX

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et motivations

Définir son projet professionnel et le cas échéant un projet de formation

Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

➔ Les objectifs seront personnalisés en fonction du bénéficiaire et de son parcours individuel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Livret méthodologique, Questionnaires de personnalité (MBTI, Wave,) Photolangage, Jeux pédagogiques, Enquête métiers.

v 03-2024

PROGRAMME

Type de parcours individualisé selon les objectifs individuels

L'organisation du bilan de compétences s'adapte en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan. Il se déroule sur plusieurs semaines (de 2 à 4 mois) et se déroule en 3 phases : Une phase préliminaire pour analyser la demande, définir les besoins, présenter les méthodes et outils utilisés lors de la démarche et définir conjointement les modalités de déroulement. Une phase d'investigation pour comprendre ses motivations, identifier ses savoir, savoir-faire et savoir-être, déterminer une ou des alternatives, construire son projet professionnel, en vérifier la pertinence et prévoir les étapes de mise en oeuvre. Une phase de conclusion, une synthèse détaillée est travaillée et remise. Elle comprend : l'analyse des compétences professionnelles et personnelles, la définition du projet professionnel, avec des propositions concrètes, les conditions et moyens pour la mise en oeuvre, les principales étapes pour la réussir et la possibilité d'un entretien de suivi à 6 mois.

Le bilan de compétences est dispensé toute l'année, contactez-moi pour envisager la période la plus propice